

appliqué dans le cadre de la *Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact*. Ce système est également facultatif, bien que les commerçants doivent se conformer à la taille standard avant d'attacher au produit le symbole Taille Canada Standard.

Le contrôle du poinçonnage des articles en métaux précieux s'exerce en vertu de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Le Règlement adopté à cet effet est entré en vigueur en juillet 1973.

16.4 Aide provinciale aux industries manufacturières

Terre-Neuve. Le secteur manufacturier de Terre-Neuve représente 8 % de la valeur du produit intérieur brut au coût des facteurs. La valeur totale des expéditions manufacturières dépasse 1 milliard de dollars annuellement. Les exportations sont concentrées dans trois domaines : le traitement du poisson, le papier journal et les produits minéraux non métalliques.

Depuis longtemps, l'industrie manufacturière est vouée à la première transformation de matériaux bruts pour fins d'exportations, la moitié de ces dernières provenant des industries de la transformation des fruits de mer. Les activités des industries secondaires et tertiaires ont évolué rapidement et ont eu de fortes répercussions sur le secteur manufacturier de cette province. Ces industries sont à la source d'un large éventail de produits et services.

L'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes offre d'importantes possibilités d'investissement, notamment au niveau de la fabrication de matériel en acier et de l'élaboration de techniques et de matériel marins, et de techniques de télécommunications et de navigation marine.

La province est également intéressée à attirer des industries de traitement et de fabrication à forte consommation d'énergie, auxquelles elle peut offrir de l'électricité à prix compétitifs. Un certain nombre de parcs industriels et de centres d'incubation bien situés facilitent la mise sur pied de petites et de moyennes entreprises de fabrication et de techniques de pointe.

Un certain nombre de programmes de développement offrent de l'aide et encouragent l'établissement et l'expansion d'entreprises de fabrication, de transformation et de services.

Île-du-Prince-Édouard. Le principal objectif de la Prince Edward Island Development Agency consiste à trouver ou à créer des possibilités économiques, par le biais de programmes visant à stimuler le développement économique et la création d'emplois de longue durée. Cet organisme

offre divers programmes d'aide aux entreprises de fabrication et de transformation ainsi qu'aux industries de services connexes. Les mesures d'encouragement à l'intention des investisseurs disposés à injecter des capitaux propres prévoient des remises en espèces variant entre 20 % et 30 % aux investisseurs qui achètent jusqu'à 49 % des actions à droit de vote de nouvelles sociétés. Les nouvelles entreprises peuvent obtenir des prêts à terme permettant d'acquérir des bâtiments et du matériel ou de faire des travaux d'aménagement, et de couvrir les frais de mise en service jusqu'à concurrence de 75 %, ou même de 100 % dans le cas d'un projet d'expansion, et ce, pour une période maximale de 20 ans. Dans le cadre de son programme de centres industriels, il loue, dans les parcs industriels des régions de Charlottetown et Summerside, des unités dont la superficie se situe entre environ 37 m² et 3066 m². Ailleurs, il accorde aux industries de fabrication et de transformation des subventions annuelles aux termes de son programme d'encouragement à la location. De plus, il vend des terrains viabilisés à des fins de construction d'installations industrielles dans le parc industriel West Royalty (en banlieue de Charlottetown) et dans le parc industriel de Summerside.

Cet organisme encourage également le développement et l'élargissement des marchés des produits naturels et manufacturés de la province. Pour ce faire, il fournit des techniciens et une aide financière aux producteurs, aux dirigeants d'usines de transformation et aux fabricants désireux de mettre au point de nouveaux produits ou de commercialiser les produits existants. Il coordonne aussi la planification et la mise en œuvre des projets de commercialisation que parraine la province.

Nouvelle-Écosse. Le ministère du Développement des petites entreprises exploite six centres de services à l'intention des petites entreprises dans chacune des régions de la province, centres qui offrent sous un même toit tous les services nécessaires aux gens d'affaires de la Nouvelle-Écosse qui veulent obtenir de l'aide financière ou des conseils. Deux des programmes offerts, qui présentent de l'intérêt pour l'industrie et le secteur manufacturier, sont le Programme de l'industrie en milieu rural, qui offre des subventions maximales de 7 500 \$ au chapitre des dépenses en immobilisations d'un montant maximum de 30 000 \$ par projet; les entreprises admissibles sont celles des industries de la fabrication et de la transformation, et des branches de services. L'autre, le Programme des femmes entrepreneurs, offre des subventions maximales de 1 500 \$ aux femmes propriétaires d'entreprises ou aux employés clés d'une entreprise appartenant à une